

# INAUGURATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PÔLE ENVIRONNEMENTAL PUBLIC DE VIGGIANELLO

30 novembre 2022 – Viggianello



## Contact Presse

Lorice Lautour, chargée de communication,  
07 76 58 95 80

[lorice.lautour@syvadec.fr](mailto:lorice.lautour@syvadec.fr)

## Réaménagement du premier pôle environnemental public de Corse

Au terme d'un an et demi de travaux, le réaménagement du pôle environnemental public de Viggianello est terminé. Le site dispose désormais d'un tout nouveau centre de regroupement du tri ainsi que d'une bioplateforme de compostage plus grande. Le casier de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux, fermé depuis juillet 2021, a également été couvert.

Le pôle environnemental, ouvert en 2010, regroupe toutes les infrastructures de proximité nécessaires à la valorisation des déchets : un centre de regroupement du tri, une bioplateforme de compostage, une recyclerie. Entre 2021 et 2022, ces équipements ont subi plusieurs aménagements, afin de les adapter aux nouveaux besoins.

### La création d'un centre de regroupement du tri

Les collectes sélectives des emballages, papiers et verre des Communautés de communes du Sartenais Valinco Taravo et de l'Alta Rocca étaient déjà regroupées auparavant au pôle de Viggianello. Les installations en place n'étant plus adaptées aux besoins, le SYVADEC a construit un centre de regroupement du tri : il s'agit d'un hangar divisé en 3 casiers de stockage. Les déchets y sont déposés avant leur transfert vers les plateformes de valorisation locales ou nationales, afin d'être transformé en matière première, ou directement en nouveau produit.

#### Informations techniques

Budget : 381 200 € HT  
Financement : 30 % ADEME, 30 % OEC et 40 % SYVADEC  
Maîtrise d'ouvrage : SYVADEC  
Entreprises : SAS Roch Leandri  
BTP

Cette nouvelle infrastructure a un triple objectif :

- optimiser les transports : les dépôts de tri réalisés par les camions de collecte sont regroupés et rechargés dans des camions plus grands, cela diminue le nombre de trajets des camions et permet de réduire les coûts et l'impact environnemental ;
- améliorer la qualité du tri : grâce à un hangar divisé en 3 casiers, les différents flux peuvent être traités séparément et le contrôle qualité est amélioré ;
- faciliter le bennage par les agents des intercommunalités : l'ouverture des casiers à l'arrière du bâtiment permet aux camions d'y déverser les déchets simplement.

Des volets roulants ont été installés à l'avant et à l'arrière du hangar afin d'éviter l'envol de déchets en dehors des alvéoles.

En pleine saison touristique, le centre accueille en moyenne 100 tonnes de déchets par mois, et 30 tonnes en moyenne hors saison.



Le casier de stockage des emballages ©SYVADEC

## L'extension de la bioplateforme de compostage

Mise en service en 2018, la bioplateforme de 2500 m<sup>2</sup> devenait trop étroite au regard de l'évolution prévisionnelle des tonnages de végétaux et de biodéchets. Par conséquent, en 2021, le SYVADEC a construit une dalle en béton supplémentaire de 1 000 m<sup>2</sup> qui permet de réceptionner plus confortablement les collectes des végétaux et des biodéchets pour les transformer sur place en compost.

### Informations techniques

Budget : 110 000 € HT  
Financement : 100 % SYVADEC  
Maîtrise d'ouvrage : SYVADEC  
Entreprises : SAS Roch Leandri  
BTP



Extension de la bioplateforme, juillet 2021 ©SYVADEC

## La couverture finale de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

Mise en service en 2010, l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux a fermé définitivement le 7 juillet 2021 après 11 ans d'activité. Dans la foulée, le SYVADEC a procédé à la couverture du casier. Ces travaux sont nécessaires pour éviter à l'eau de pluie de pénétrer dans les casiers fermés et ainsi limiter la production de lixiviats, mais également pour empêcher les biogaz de s'échapper et optimiser leur captage, et ainsi contrôler l'impact environnemental de la post-exploitation du centre.

### Informations techniques

Budget : 1 679 912 € HT  
Financement : 60 % ADEME et  
40 % SYVADEC  
Maîtrise d'ouvrage : SYVADEC  
Entreprises : SARL Lanfranchi  
Environnement, GEObio

La couverture finale prend la forme d'un dôme étanche et végétalisé. Elle est constituée de couches successives :

- une couche de forme ;
- une couche argileuse semi-perméable (complexe géosynthétique bentonitique) ;
- une couche de textile de drainage (géosynthétique de drainage) ;
- une couche de terreensemencée.



Couverture finale en cours, juin 2022 ©SYVADEC



Schéma de couverture du dôme

Depuis sa fermeture, et pendant 30 ans, le site est contrôlé annuellement afin de vérifier l'absence d'impact sur l'environnement. Les systèmes de captage des biogaz et de traitement des lixiviats sont suivis afin de vérifier leur bon fonctionnement ; les voiries et les espaces verts sont toujours entretenus ; les eaux à proximité et les biogaz rejetés de la torchère sont analysés pour en examiner la composition physico-chimique et les rejets atmosphériques.

Les services de l'État (DREAL) continuent également à effectuer des contrôles pour vérifier le respect de la réglementation.

## La recyclerie

Le pôle de Viggianello compte également une recyclerie gratuite pour les particuliers.

En 2021, près de 4 000 tonnes de déchets y ont été déposées, dont 86 % ont été envoyés dans les différentes filières de recyclage.

### Que deviennent les déchets triés ?

Les déchets triés en recyclerie par les habitants sont conditionnés sur les différentes plateformes du SYVADEC puis envoyés dans les filières de recyclage locales ou nationales pour être transformés en nouveaux produits.

Près de 70 000 tonnes de déchets sont déposées chaque année dans les recycleries du SYVADEC au niveau régional, dont près de 90 % sont recyclées ou valorisées.

En 2021, cela représentait 204 kg/habitant/an sur les 721 kg/habitant/an de déchets produits.

### Informations techniques

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 12 et de 14h à 17h

Téléphone : 06 43 63 60 05

Flux acceptés : meubles, bois, cartons, métaux, gravats, déchets spéciaux, végétaux, textiles, cartouches d'encre, lampes, piles, bouteilles de gaz, déchets d'équipements électriques et électroniques, tout-venant, pneus, huiles.

Les déchets sont recyclés :

- soit directement : le déchet est alors intégré directement comme une matière dans le process industriel pour fabriquer le même type de produit, par exemple le verre ou le papier ;
- soit après une phase de préparation : le déchet est démantelé pour en extraire chaque matière recyclable qui sera ensuite transformée en matière première pour servir à la fabrication de nouveaux objets, par exemple les meubles, les métaux ou textiles...

Chaque déchet est tracé, de la réception jusqu'aux usines de valorisation qui les transforment en matière première ou directement en nouveaux objets.

Le SYVADEC a pour cela contractualisé avec les éco-organismes et des repreneurs agréés par l'État, qui garantissent la traçabilité et le soutien financier afférent. Ce soutien, comme les ventes de matières, est intégralement reversé aux intercommunalités pour développer le tri.

Les éco-organismes partenaires : CITEO (emballages, papier et verre), Ecologic (équipements électriques et électroniques), EcoMobilier (meubles), EcoDDS (déchets dangereux spécifiques : peintures, solvants...), Ecosystem (lampes), Screlec (piles), Re-fashion (textiles)

### Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires, pour assurer en leur nom le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'ensemble de la Corse. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est considérablement élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise activement pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il milite pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention du tri et du gaspillage auprès du grand public.